

Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 Mars 2017

Présents :

Madame Lucienne BIARDOUX – Maire	- Monsieur Fabien BUSSY - 1 ^{er} Adjoint	-
Monsieur Roman CHARLES - 2 ^{ème} adjoint	- Monsieur Marc-Antoine SOURD – Conseiller	
Monsieur Daniel GONTHIER - Conseiller	- Madame Nicole JOYOT - Conseillère	
Madame Caroline MALATERRE – Conseillère	- Madame Miriam MATHIEU – Conseillère	
Madame Jacqueline MIRAT - Conseillère	- Monsieur Frits MONKING - Conseiller	

Représentés :

- Monsieur Hervé JEAN-LOUIS donne pouvoir à Monsieur Fabien Bussy

A 18h35, Madame BIARDOUX déclare la séance ouverte.

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline Mirat

Ordre du jour

- Préparation du budget
- Impôts locaux
- Voirie
- Devis travaux (école, cour de l'école, logement, assainissement...)
- Permis de construire église 3^{ème} tranche
- Loyer logement de la Poste
- Vente chemin (L'Huis Gillot)
- Tarifs camping
- Subventions
- Bureau de vote
- Questions diverses :

1) - Préparation du budget

Les résultats des comptes administratifs 2016 et les prévisions des budgets primitifs 2017 seront communiqués sur le prochain compte rendu de Conseil Municipal après avoir été voté.

Budget du CCAS :

Bilan 2016 : Dépenses : 1013.39 € Recettes : 933.34 € (Excédent reporté : 507.38 €)

Le CCAS ne fait plus l'objet d'un budget séparé en 2017, il est désormais intégré au budget de la commune

2) - Impôts locaux :

Les données nécessaires n'étant pas arrivées, la délibération concernant les impôts locaux est reportée au prochain conseil.

3) - **Voirie** : Priorités 2017

Route des Champs Rebouveau

Une partie du Chemin du moulin de Saloué

Plateforme de tri sélectif à côté de la station d'épuration

Chemin des Croisettes (Du pont du Longo jusqu'au croisement des Croisettes - Moulin du Rilly - Montée aux Croisettes)

4) - **Devis travaux**

Cour de l'école :

Une étude est en cours pour l'assainissement et le goudronnage. Nécessité de couper les tilleuls pour une meilleure tenue de ces travaux. L'aménagement d'un terrain de boule est envisagé.

Devis couloir de l'école :

Deux devis ont été établis.

La société BFSC EST, propose une prestation plus complète (avec doublage et grattage des fenêtres)

Délibération : choix de l'entreprise BFSC EST pour un montant de 5 033,00 € TTC

Abstention : 0

Vote contre : 0

Vote pour 11

Logement de la Poste :

Les travaux sont terminés. Reste le choix de la rambarde. Un devis pour la pose d'un grillage noir, aux normes a été proposé par BFSC EST pour un montant de 757,00 €.

A voir s'il existe une autre solution.

5) – **Permis de construire pour la troisième tranche des travaux de restauration des toitures de l'église** :

Il s'agit de prendre date afin de bénéficier d'une subvention DRAC de 30% du montant des travaux.

Le permis de construire est valable 3 ans et l'arrêté de notification de la DRAC 2 ans.

Coût du dépôt de permis de construire : 2 500 € HT

Le dilemme est que si ces travaux ne sont pas réalisés assez rapidement, l'état de la charpente va continuer à se détériorer, jusqu'au risque de s'effondrer, générant un coût beaucoup plus important qu'aujourd'hui.

Il est décidé de consulter le tableau d'amortissement des prêts afin de délibérer sur la demande de permis de construire.

6) - **Loyer du logement de la Poste**

Après étude les loyers pratiqués aux alentours pour ce type de logement, il est proposé de fixer le montant du loyer à 450 €/mensuel.

Délibération : fixation du loyer du logement de la Poste à 450 €/mensuel

Abstention : 0

Vote contre : 0

Vote pour : 11

7) - **Vente du chemin l'Huis-Gillot** :

Une enquête publique sera lancée dès que le tarif de la parcelle sera fixé.

Délibération : décision d'ouvrir une enquête publique concernant la vente du chemin à l'Huis- Gillot

Abstention : 0

Vote contre : 0

Vote pour : 11

8) - Tarifs camping 2017

Ces tarifs ayant été réévalués en 2016, il est proposé de les reconduire pour 2017. En attente du montant 2017 de la taxe de séjour.

Délibération : reconduction en 2017 des tarifs 2016 pour le camping

Abstention : 0

Vote contre : 0

Vote pour :11

9) - Subventions

En attente de certaines demandes, cette délibération est reportée au prochain conseil.

10) - Permanences bureau de vote

Le 23 Avril : De 8h à 11 h 30 : Madame Joyot – Monsieur Monking – Madame Mathieu
De 11h30 à 15 h : Monsieur Charles – Monsieur Bussy –
De 15 h à 19 h : Madame Biardoux - Madame Mirat – Madame Mathieu

Le 7 Mai : De 8h à 11h30 : Madame Joyot – Monsieur Monking – Monsieur Sourd
De 11h30 à 15 h : Monsieur Charles – Monsieur Bussy – Madame Malaterre
De 15 h à 19 h : Madame Biardoux - Madame Mirat – Madame Mathieu

11) - Questions diverses

La proposition faite par l'assureur pour l'indemnisation pour la porte de la mairie n'est toujours pas satisfaisante. Contact sera repris avec la SMACL.

Fin des questions diverses,

Madame Biardoux lève la séance à 22 heures 15.